

# L'Accueil de Loisirs Périscolaire

A partir du  
mardi 3  
septembre  
2019



Quoi ?

L'Accueil de Loisirs Périscolaire se déroule **avant et après les temps d'école**. Cet accueil des enfants est un **temps de loisirs éducatif** durant lequel sont proposées des **activités adaptées**. Les enfants sont **encadrés par du personnel communal qualifié**.

Ne peuvent participer à l'accueil périscolaire que les **enfants inscrits**.

**La priorité est donnée aux enfants dont les deux parents travaillent ou effectuent une formation et dont les horaires sont incompatibles avec les horaires d'ouverture et de fermeture des écoles.**

(Joindre attestation employeur des parents notifiant les horaires de travail.)



Qui ?



Quand & Où ?

- ✓ **Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 18h30.**
- ✓ **Dans les écoles Joliot-Curie, Cachin, Lurçat/Cadras, Parent/Desnos, Frank-Michel/Aragon-Triolet, Lannoy/Wallon.**

Une fois l'inscription administrative effectuée, les parents signalent les présences de leurs enfants en se connectant sur le portail famille rubrique planning. Les réservations peuvent se faire au mois, à la semaine ou à la journée. Elles doivent se faire au plus tard le jour précédent avant minuit. **Tout changement sur la journée en cours doit être signalé rapidement au service avant 16h30.**

**L'inscription administrative est effective au retour de la fiche sanitaire dûment remplie, accompagnée de la photocopie du carnet de vaccinations et de l'attestation d'assurance extrascolaire.**



Inscriptions



Tarifs

L'accueil périscolaire est **facturé à la séance**. Une séance correspond :

- ✓ **Au lundi, mardi, jeudi ou vendredi de 07h30 à 09h00.**
- ✓ **Au lundi, mardi, jeudi ou vendredi de 17h00 à 18h30.**

Tarifs 2019	Tarif parme	Tarif rouge	Tarif ciel	Tarif jaune	Tarif orange	Tarif extérieur
Séance d'1h30	0.65€	0.73€	0.81€	0.86€	1.00€	2.55€

